

ENGAGEMENT DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE

Quelles conséquences pour les familles face à la mort

La 4^{ème} édition du Grand Débat, colloque annuel des acteurs de l'économie sociale des forces de Défense et de Sécurité, était organisée en coopération avec les membres d'Unéopole sous la dénomination « Rencontres Défense Sécurité » le 7 novembre 2019 pour analyser les conséquences pour la famille de l'engagement des forces de défense et de sécurité quand la mort survient.

Pourquoi ce thème et cette problématique ?

Les questions qu'il a été choisi de traiter sont nombreuses :

Les faits qui permettent de qualifier une mort en service constituent un point fondamental. Peut-on avoir une définition unique ou faut-il concéder des nuances et lesquelles ? Quelles que soient les circonstances de la mort, la perception ressentie par les familles n'est pas forcément la même que celle de l'institution. On sait aussi que toute disparition impacte non seulement la famille du disparu mais aussi ses camarades. La qualité des mesures d'accompagnement impacte donc aussi le groupe. Les familles sont-elles informées des risques et préparées ? Peut-on se préparer au pire et comment ?

Quelle est la place du veuvage et de son insertion aujourd'hui, dans une société où le modèle de famille a profondément évolué et où la mort dérange ? De quel statut social bénéficient ceux et celles qui subissent ces drames ? Quel est l'impact des transformations sociétales et des transformations familiales sur ces attentes ? Comment prendre en compte l'impact du décès dans toutes ses dimensions, administrative, économique, psychologique, morale, spirituelle. Comment la communauté Sécurité - Défense et les acteurs de l'accompagnement y répondent ?

Pour répondre à ces questions le débat a été organisé en 3 temps.

Les témoignages

Après la diffusion de trois reportages présentant le témoignage d'une mère de soldat mort au combat, celui d'une veuve de gendarme et celui d'un orphelin d'un policier tué en service, le Général HERUBEL, délégué général de l'ADO et Monsieur Stéphane BOUTELIERE, président d'Orphéopolis ont témoigné de l'expérience de leurs organismes dans l'accompagnement des familles touchées par la mort en service et ont donné un éclairage complet sur les problématiques rencontrées.

Le Préfet Eric Morvan, directeur général de la police nationale puis le Général de Oliveira, directeur des ressources humaines de la Gendarmerie nationale ont apporté leur vision des problématiques rencontrées par leurs services dans le traitement de ces situations et fait part des difficultés administratives auxquelles ils peuvent être confrontés.

Intervenants qui se sont succédé tout au long du débat :

- Général Patrick FELTEN, président de la Fédération JONXIO
- Général FURET-COSTE, président d'Unéopole
- Général Robert HERUBEL, délégué général de l'ADO
- Monsieur BOUTELIERE, président d'Orphéopolis
- Monsieur le Préfet Eric MORVAN, DGPN
- Général de OLIVEIRA, DRH de la Gendarmerie nationale
- Général Bruno LERAY Gouverneur militaire de Paris
- Médecin chef Valérie VAUTHIER, psychiatre du SSA
- Madame Isabelle DELAUNAY, sociologue
- Madame Elena LYSAK, doctorante en sociologie
- Madame Sylvie PINQUIER-BAHDA, directrice de la Fondation OCIRP
- Madame Caroline BLANQUEN, commissaire de la police néerlandaise
- Madame Véronique PEAUCELLE-DELELIS, directrice de l'ONAC-VG
- Contrôleur général Olivier MAIGNE, secrétaire général du HCECM

La table ronde : la vision des experts

- Le Général Bruno LERAY, Gouverneur militaire de Paris et, parmi ses attributions, en charge de l'organisation de l'hommage national aux soldats décédés en opération a fait part de son expérience dans l'accompagnement des familles endeuillées.
- La Médecin en chef Virginie VAUTIER, psychiatre militaire, coordonnatrice nationale du soutien médico-psychologique du service de santé des armées a exposé les caractéristiques et le processus du soutien médico-psychologique des familles. Elle a ensuite évoqué la question de la réparation, témoignage de l'intérêt de l'institution et de la Nation pour les actions accomplies et le prix payé.
- Isabelle DELAUNAY, sociologue, spécialiste du veuvage, a évoqué quant à elle la question des hommages par rapport au tabou de la mort, un tabou généralisé depuis les années 50, soulignant que la mort est devenue invisible et qu'elle concerne des personnes de plus en plus âgées. Elle a ensuite évoqué la disparition des rituels liée en grande partie à l'évolution des statuts conjugaux et familiaux. Abordant la problématique des veuves précoces elle a noté une nouvelle fois que les évolutions sociétales dans l'organisation de la famille ont un impact fort sur cette question.
- Elena LYSAK, doctorante en sociologie, spécialisée sur le milieu des armées et de la gendarmerie a poursuivi sur l'analyse du veuvage précoce mettant en exergue « l'asymétrie sexuée » au sein des forces de défense et de sécurité accroissant les problématiques de précarité économique des conjointes de militaires découlant des contraintes liées aux mutations par exemple. S'ajoute à cela la précarité liée au type d'union familiale, le statut marital offrant une protection supérieure à celle des autres statuts.

Quelles actions concrètes sont déjà mises en place et quelles actions nouvelles pourraient être envisagées ?

Le troisième temps du débat a été consacré à la présentation de quelques actions concrètes permettant d'éclairer le développement d'actions nouvelles en soutien des familles :

- Sylvie PINQUIER BAHDA, directrice générale déléguée à l'engagement social OCIRP, organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, assureur à vocation sociale pour protéger le salarié et sa famille, expose les actions entreprises pour faire face aux conséquences du décès et insiste sur l'efficacité des groupes de paroles.
- Caroline BLANKEN, commissaire de la police néerlandaise, a donné un éclairage sur les actions entreprises par la police des Pays-Bas dans le contexte particulier de la prévalence des suicides dans la police de ce pays. Elle a ainsi mis en exergue le dispositif d'accompagnement psychologique des familles.
- Véronique PEAUCELLE DELELIS, en charge pendant deux années du Plan familles au sein du ministère des armées a souligné l'important travail d'écoute des conjoints développé au sein de groupes de paroles en partenariat avec l'association ANFEM. A présent directrice de l'ONAC-VG, elle peut témoigner des difficultés rencontrées par les familles et du chemin qui reste à parcourir pour les soutenir. Dans ce domaine il ne faut pas sous-estimer les besoins financiers pour développer des actions de qualité.

- Le Contrôleur général Olivier MAIGNE, secrétaire général du Haut Comité d'Évaluation de la Condition Militaire, s'appuyant sur le dernier rapport remis au Président de la République a souligné en particulier la nécessité d'un accompagnement différencié en fonction des situations ayant conduit à la mort.

Pour en savoir plus, écoutez l'intégralité du débat sur la chaîne YouTube de la Fédération :

<https://www.youtube.com/watch?v=oGEv3nZcbOE>

Et visionnez la vidéo des témoignages du temps 1 du Débat :

<https://www.youtube.com/watch?v=d8IEyTvI1oc&t=693s>